



LES REPRESENTANTS DES PARENTS VOUS INFORMENT

Sécurité aux abords du Lycée

A/ Réunion avec la mairie du Vésinet, 1^{er} mars 2021

Les deux fédérations de parents d'élèves du Lycée Alain ont été reçues, à leur demande, par M. Le Maire Adjoint à la sécurité et Mme le Maire Adjoint à la vie scolaire. L'objectif étant de trouver rapidement des solutions afin d'améliorer la sécurité des élèves qui se rendent à pied ou à vélo au lycée.

Nous avons pu transmettre l'ensemble des remarques et propositions qui nous ont été adressées par les parents du Lycée.

La mairie du Vésinet s'est engagée sur plusieurs points d'amélioration:

- Un marquage au sol a déjà été réalisé, dans l'attente d'une piste cyclable route de Croissy qui fait l'objet d'une étude conjointe entre la ville, la CASGBS et le département. L'objectif étant la réalisation d'une piste cyclable sécurisée début 2022.



- Mise en place de nombreuses caméras de vidéo-verbalisation sur la commune, dont une aux abords du lycée d'ici quelques semaines. La police municipale pourra visualiser et verbaliser les automobilistes et camions en infraction.

- Aménagement de la route de la cascade : une réflexion est en cours, la largeur de la rue sera sans doute réduite.

- Limitation de la circulation aux abords du lycée à 20 km/h. Toute la ville du Vésinet devrait être limitée à 30 km/h (sauf les routes départementales).

- Aménagement des abords du lycée pour qu'ils soient plus lisibles, mieux délimités, afin d'avertir les automobilistes de l'affluence d'élèves.

- Le parvis du lycée sera réaménagé et cet aménagement a été discuté lors de la Commission Hygiène et Sécurité au lycée.

Les propositions et demandes des représentants des parents:

- Aménagement de la rue de la prise d'eau en faveur des cyclistes. Un sens unique sera mis à l'étude afin de limiter le trafic de cette rue étroite.

- Aménagement de la chaussée de la route de la cascade afin qu'elle soit visuellement matérialisée comme zone priorité aux piétons et vélos, par exemple avec des pavés au sol.
- Rénovation de l'éclairage public afin que les rues d'accès au lycée soient parfaitement éclairées.
- Interdiction de la circulation des camions de plus de 3,5t entre 8h et 8h30.
- Renforcement de la prévention sur la sécurité routière auprès des élèves au sein du lycée avec la contribution de la police municipale.

B/ Commission Hygiène et Sécurité **Organisée par le lycée, 4 mars 2021**

L'objet de cette réunion a été de discuter de la sécurisation des abords de l'établissement : parvis et route de la cascade.

En présence des représentants de la mairie du Vésinet et des acteurs du lycée : Direction, professeurs, CPE, parents et élèves.

Un compte-rendu a été rédigé et diffusé via l'ENT par le lycée.



C/ Réunion avec Madame la Députée, le 13 mars

Les deux fédérations de parents d'élèves du Lycée Alain ont été reçues par Madame la députée afin de discuter de la faisabilité d'une évolution des lois en faveur de la sécurité cycliste et piétonne.

Madame la Députée nous a informées qu'elle a déjà fait une action pour la mise en place des radars de recul et de côtés (détecteur d'angle mort) qui sont rendus obligatoires par une directive européenne : en 2024 sur le parc existant, en mai 2022 sur les camions neufs. Elle a demandé que la date de mise en place soit anticipée en France, comme c'est le cas en Allemagne.

Les propositions et demandes des représentants des parents:

Nous avons dans un premier temps discuté des différentes propositions faites à la mairie du Vésinet. Puis nos échanges ont permis de dégager d'autres axes d'action :

- Une sanction des camions en infraction proportionnelle à la dangerosité de l'infraction. Actuellement un camion en sens interdit au plus de 3,5t ne risque que 35 € d'amende.
- Une action en direction des plans de circulation autorisés des camions avec l'obligation pour les camionneurs d'utiliser un GPS-Pro.
- Une action en faveur de la prévention auprès de tous les cyclistes. Par exemple des bandes réfléchissantes obligatoires sur les vélos dès leur conception, et/ou sur les cartables.
- La participation des parents et élèves à l'étude de mobilité en cours, en faisant par exemple un sondage auprès des lycéens sur leur trajet à vélo.
- Un essai d'une présence policière pédagogique régulière, aux heures d'affluence, pour encourager un comportement plus responsable de tous les usagers de la route.

Nous remercions vivement l'ensemble de nos interlocuteurs pour leur écoute et leurs actions.

L' équipe Peep :

Lycée Alain	Séverine Perbost	s.perbost@lundifleuri.com	06.62.46.62.35
Niveau Terminale	Véronique Vital	veroniquevital78@gmail.com	06.86.34.68.55
Niveau Première	Cécile Sundas	famille.sundas@gmail.com	07.81.76.57.36
Niveau Seconde	Anne-Sophie Richard	richard.annes0@gmail.com	06.62.41.56.86